





COMMUNE DE SAINT SULPICE

dossier de mise à l'enquête

Démolition de la villa individuelle ECA n° 537 et du garage ECA n° 774  
Construction d'un immeuble de logements avec panneaux solaires en toiture, garage  
semi-enterré et places de stationnement pour vélos, couvertes et extérieures.

Désignation à l'art. 14 d.l. LPPNP en application de l'art. 15 d.l. LPPNP

Parcelle n° 102 | Rue du Centre 109 | propriété Hshlen Grégoire Pierre Benjamin  
et Olivier Emilie Jean  
promise vendue à Cideri SA

Le propriétaire | Le promettant acquéreur | L'architecte

*[Signature]* *[Signature]* *[Signature]*

Hshlen Grégoire Pierre Benjamin Cideri SA Stefano Rehner  
Olivier Emilie Jean

PIECE DÉPOSÉE A L'ENQUETE

au GEME MUNICIPAL DE

ST-SULPICE

du 30 SEP. 2026

au 29 OCT. 2026

L'ATTESTE

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic: Le Secrétaire:

1er étage

*[Signature]* *[Signature]*

M. Nussli S. Pösch

Echelle

1:100

1:100

01erlier 68'02.50 | avenue du théâtre 14 | 1005 lousonne | tél. +41 21 624 85 16 | mail@sfr02.ch

Légende

prote fleurie 1046 m²

terrasse existant 221 m²

prote filigrans 68 m²

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

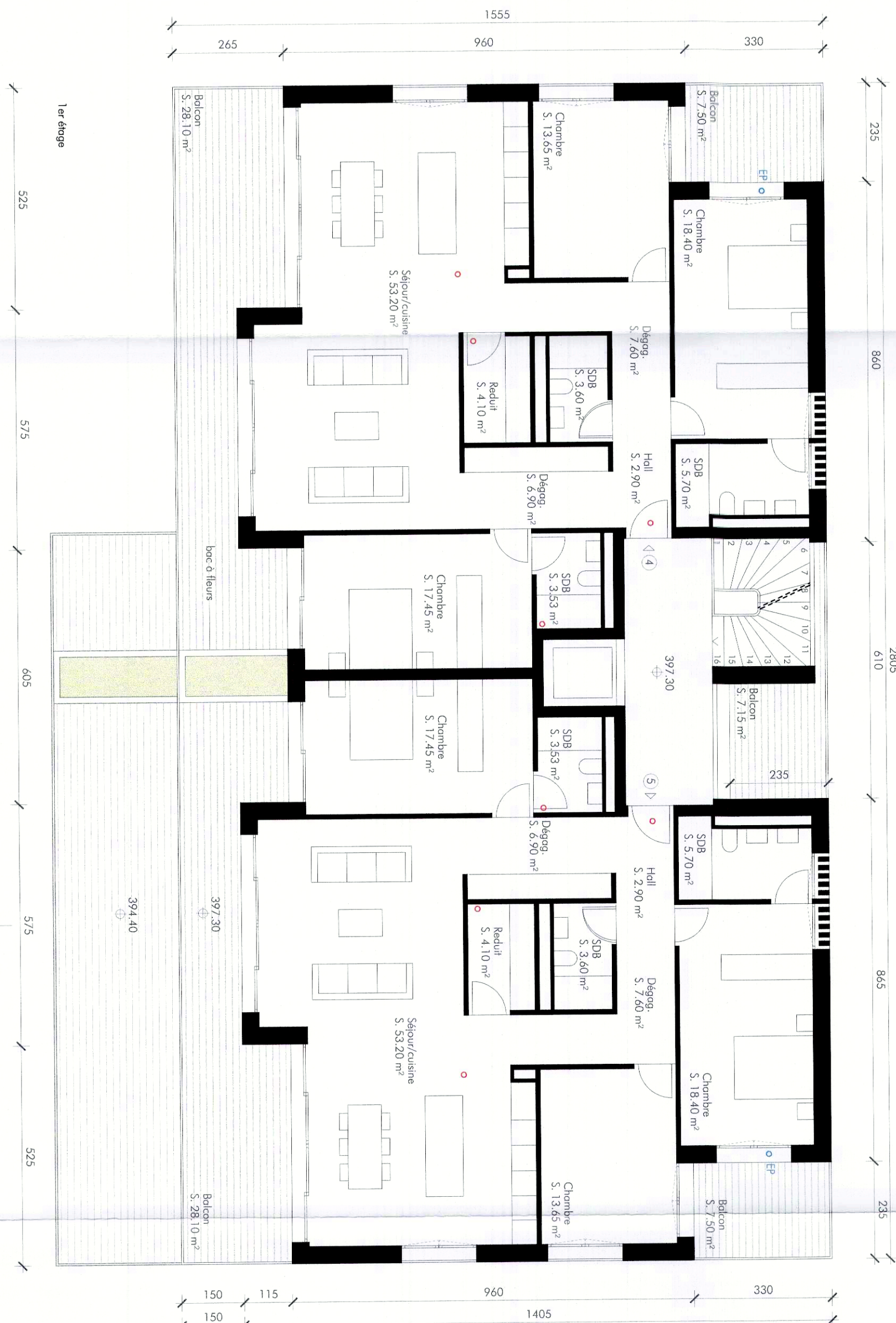
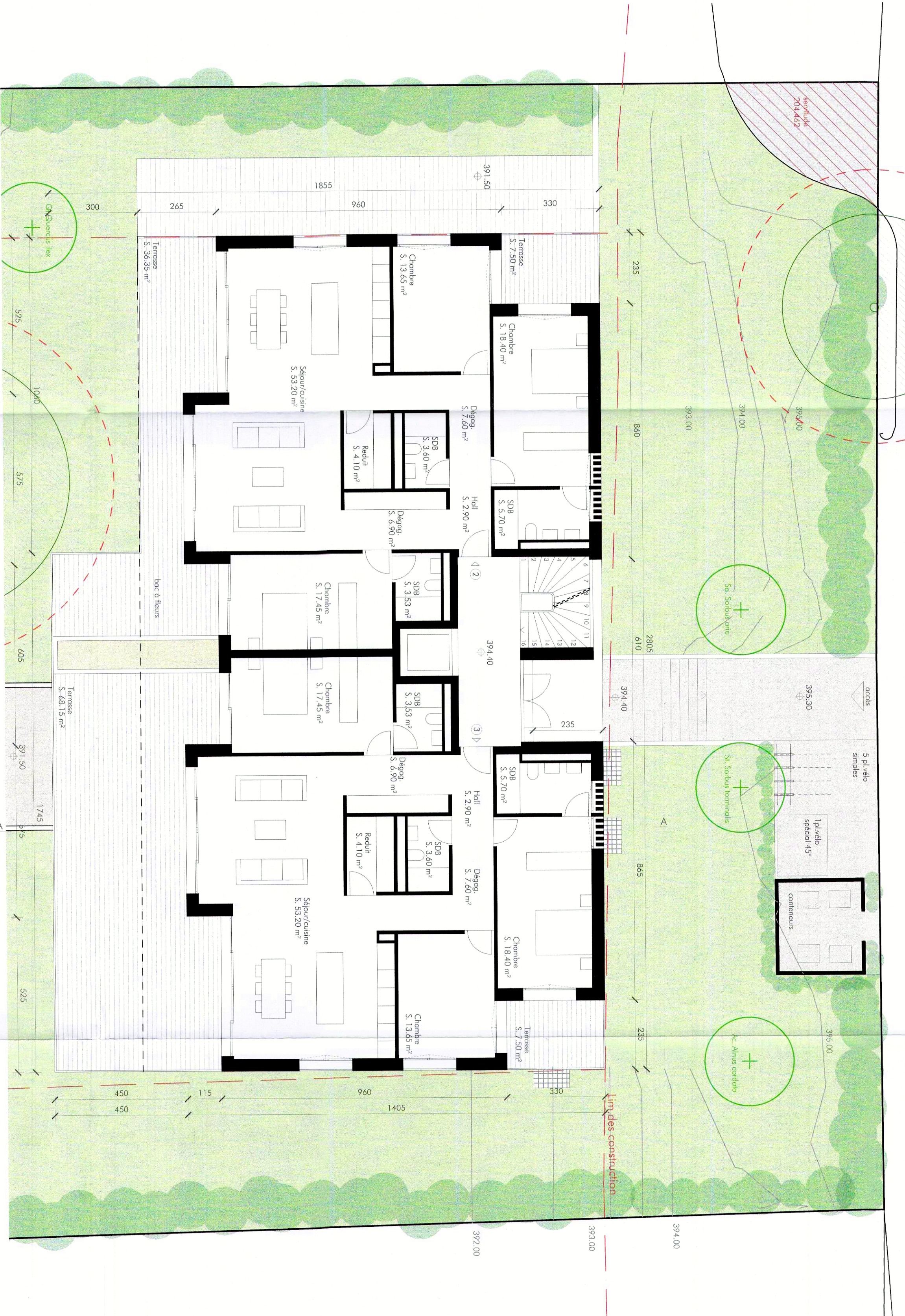
Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser

Arbre mort

Arbre existant à supprimer et à compenser



COMMUNE DE SAINT SULPICE

dossier de mise à l'enquête

Démolition de la villa individuelle ECA n° 537 et du garage ECA n° 774  
 Construction d'un immeuble de logements avec panneaux solaires en toiture, garage  
 semi-enterré et places de stationnement pour vélos, couverts et extérieurs.

Dérogation à l'art. 14 d.l. LRPNP en application de l'art. 15 d.l.c. LRPNP

Parcelle n° 102 | Rue du Centre 109 | propriété Hélien Gégéine Pierre Benjamin  
 et Olivier Emilie Jean  
 promise vendue à Cidori SA

Le propriétaire | Le promettant acquéreur | L'architecte

*[Signature]* *[Signature]* *[Signature]*

Hélien Gégéine Pierre Benjamin Cidori SA Stefano Rotura  
 Olivier Emilie Jean

PIÈCE DÉPOSÉE À L'ENQUÊTE  
 au Greffe Municipal de  
 ST-SULPICE

du 30 SEP. 2026

au 29 OCT. 2026

L'ATTESTE

Contenu de la planche  
 coupe A  
 façade sud-est

Échelle

1:100

1:100

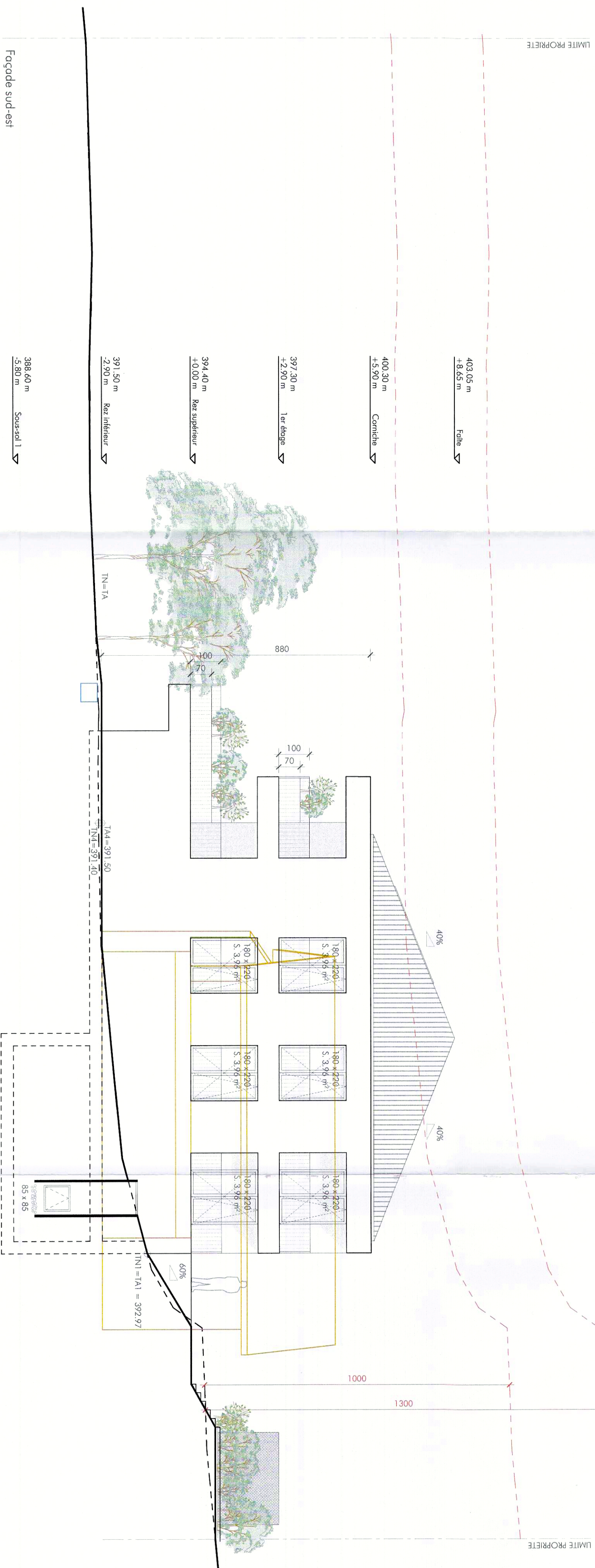
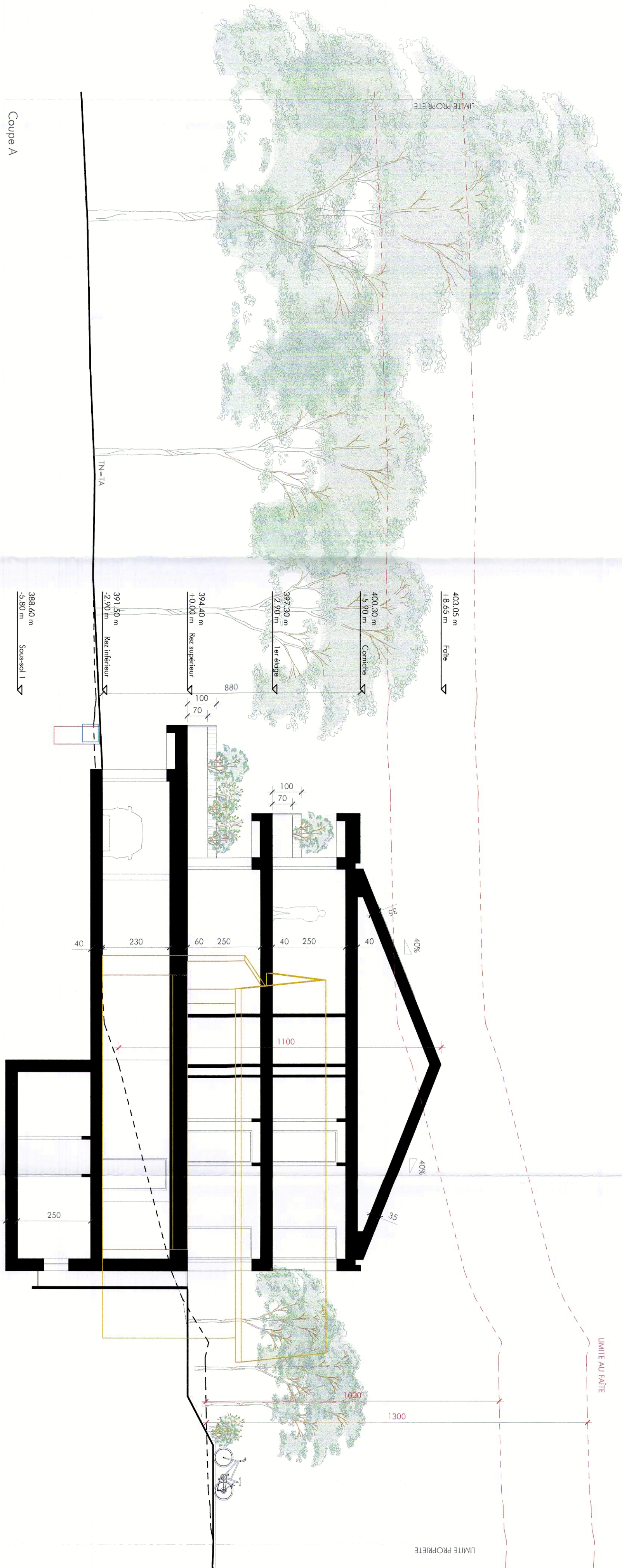
M. Hélien Gégéine  
 S. Olivier Emilie Jean



atelier t6r02 sà | avenue du théâtre 14 | 1005 louane | tél. +41 21 624 85 16 | mail@ter02.ch

Légende:

- terrain onérogène
- terrain naturel
- démolition





# COMMUNE DE SAINT-SULPICE

Plan N° 5

Parcelle N° 102

## PLAN D'ENQUÊTE

Propriété de : Hählen Grégoire et Olivier

Promise vendue à Cidori SA

Objet de l'enquête : Démolition de la villa individuelle ECA n° 537 et du garage ECA n° 774. Construction d'un immeuble de logements avec panneaux solaires en toiture, garage semi-enterré et places de stationnement pour vélos, couvertes et extérieures.

Cotes et détails voir plans d'architecte

Note au recensement architectural : -

Zone moyenne densité

Degré de sensibilité au bruit : II

Secteur de protection des eaux : üB

Limite des constructions du 12.12.1966 : - - - - -

Coordonnées moyennes : 2°53'19"10 / 1°15'14"30

Altitude de référence : 395.33 s/cheville

La réalisation de ce projet implique la mise à jour du plan RF

Servitudes:

| N° RF   | Désignations                                                              |
|---------|---------------------------------------------------------------------------|
| 204'271 | : (D) Passage à pied, pour tous véhicules et de canalisations quelconques |
| 204'462 | : (C) Passage à pied et pour tous véhicules                               |
| 202'787 | : (D) Usage : droit d'usage                                               |
| 206'008 | : (D) Passage à pied et pour tous véhicules                               |
| 16/2883 | : (D) Passage à pied et tous véhicules                                    |
| 16/2883 | : (D) Canalisation(s) d'eaux claires et usées                             |

Propriétaires

*[Signature]*

promettant-acquéreur

*[Signature]*

ECHELLE 1 : 500

Etabli à Prilly, le 13 juillet 2026  
sur la base de la mensuration cadastrale officielle

RESO Vaud sàrl  
Ingénieur Géomètre officiel  
Rue des Métiers 2 - 1008 Prilly  
Tél: 021 / 625.90.80 - Fax: 021 / 625.92.76  
e-mail: admin@reso-prilly.ch  
BARBEY Bertrand

Commande No: 5604 PL2694 / LG

Réf.: T:\5600\5604-St-Sulpice-Centre 109\5604-PL2694enq.pcd

Les tolérances de la mensuration officielle en vigueur  
s'appliquent aux données du géomètre officiel.



Légende  
Mensuration : numérique  
Bâtiment projeté  
Bâtiment souterrain projeté  
Eléments à démolir  
Eléments levés le 02.06.2026  
par Reso Vaud Sàrl  
Altitudes TN interpolées selon levé  
du 02.06.2026 fait par Reso Vaud Sàrl

